

Les bénévoles peuvent aussi se former !

Vous êtes bénévole dans une association ? Votre engagement vous permet de développer de nombreuses compétences : organiser un événement, animer une équipe, gérer un budget, communiquer ou conduire un projet.

Vous pouvez aussi suivre des formations pour aller plus loin, notamment préparer le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGa) ou faire reconnaître les compétences acquises grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Certaines formations peuvent être financées grâce à votre Compte Personnel de Formation (CPF), que vous pouvez compléter avec les droits acquis au titre de votre Compte d'Engagement Citoyen (CEC).

Les compétences développées dans le bénévolat sont également un véritable atout pour évoluer professionnellement, préparer une reconversion ou enrichir votre parcours.

Pour en savoir plus :

www.associations.gouv.fr

lemouvementassociatif-na.org

formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux



Région
Nouvelle-Aquitaine